

La vaccination des résidents en CHSLD pour les MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil est complétée

Saint-Jérôme, le 15 janvier 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est heureux d'annoncer que la vaccination contre la COVID-19 des résidents en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sur les territoires des MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil est maintenant complétée, et ce, depuis le 11 et 12 janvier dernier respectivement.

En effet, les premières doses reçues du vaccin Moderna ont permis au personnel en charge de la vaccination d'en administrer à près de 385 résidents ayant consenti à l'injection dans ces deux MRC. La seconde dose sera administrée selon les délais prescrits par la Santé publique.

Plus précisément, dans la MRC d'Antoine-Labelle, pas moins de 175 doses ont été offertes aux résidents du CHSLD L'Équip'Âge, situé à Rivière-Rouge, ainsi qu'aux résidents du Centre d'hébergement de Sainte-Anne, situé à Mont-Laurier. Dans la MRC d'Argenteuil, les résidents de la Résidence Lachute, ainsi que ceux des unités du Pavillon et de La Fontaine du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, tous deux situés à Lachute, se sont vus offrir près de 210 doses du vaccin.

Le CISSS des Laurentides souhaite également informer la population qu'une seconde livraison du vaccin Moderna est prévue au cours des prochains jours. Par conséquent, cette livraison permettra de compléter le calendrier de vaccination dans l'ensemble des CHSLD sur le territoire des Laurentides, et ce, d'ici le 20 janvier prochain.

[Calendrier de vaccination](#)

Rappelons que la vaccination en CHSLD est réservée uniquement aux résidents de ces centres d'hébergement. La [priorisation de ce groupe](#) s'appuie sur la recommandation du Comité sur l'immunisation du Québec et son objectif principal est la prévention des maladies graves et des décès.

« Le CISSS des Laurentides met tout en œuvre afin de protéger les personnes les plus vulnérables, ainsi que le personnel du réseau de la santé le plus rapidement possible. D'ailleurs, il est essentiel de rappeler que parallèlement à la vaccination des usagers, la vaccination auprès des travailleurs de la santé ayant un contact étroit avec ces personnes suit son cours. Évidemment, il demeure primordial et déterminant de continuer d'appliquer les mesures de protection contre les infections de manière rigoureuse, et ce, même pour les personnes vaccinées, tant et aussi longtemps qu'un avis différent ne sera pas émis de la part de la Santé publique. », a tenu à souligner la présidente-directrice générale, Mme Rosemonde Landry.

Jusqu'à maintenant, 7131 vaccins contre la COVID-19 ont été administrés dans les Laurentides en date du 15 janvier, 13h.

La population est invitée à consulter la section Vaccination contre la COVID-19 sur le site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca pour obtenir tous les détails entourant la campagne de vaccination dans la région.